

UN PÔLE DE VALORISATION ÉNERGIE ET MATIÈRES POUR LE SUD-ARDÈCHE



Le SICTOBA et le SIDOMSA,

les deux collectivités publiques en charge du traitement des déchets sur l'arrondissement de Largentière, se sont réunies pour créer ensemble une installation permettant de produire du combustible et des matières premières secondaires à partir des déchets ménagers.

Le Pôle de valorisation Energie Matière recevra chaque année environ 40 000 tonnes de déchets qui sont aujourd'hui éliminés en centre de stockage.

Cette orientation vers la valorisation des déchets en énergie et en matière constitue un choix politique fort et ambitieux dans une dynamique de développement durable et d'économie circulaire du territoire.

8

communautés de communes

149

communes

100 000

habitants, environ 1/3 de la population du département



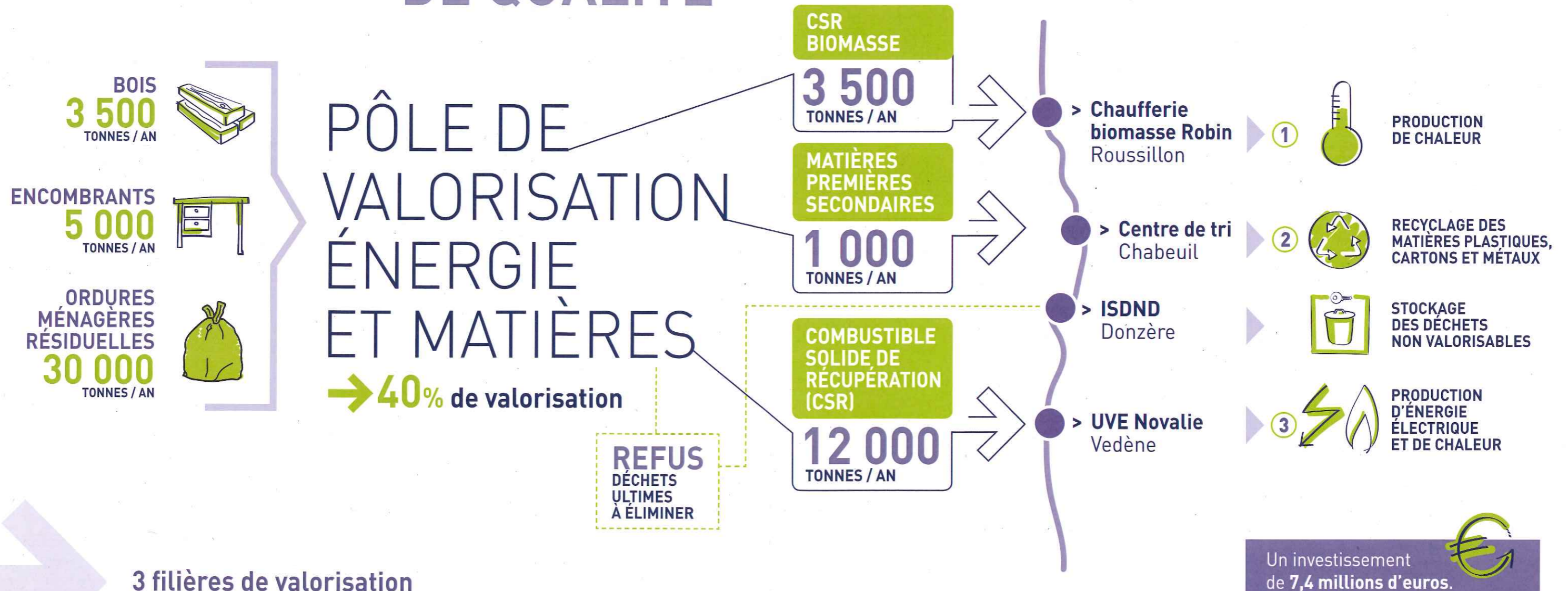
UN PÔLE DÉDIÉ À LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLES SOLIDES DE RÉCUPÉRATION (CSR) ET DE MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES DE QUALITÉ

Economie circulaire, de par la valorisation de 16 500 tonnes de déchets ménagers (ordures ménagères, encombrants et bois) chaque année.

Protection des ressources naturelles grâce à la valorisation des déchets recyclables et combustibles en substitution de matières premières fossiles (pétrole, gaz, charbon, métaux...).

Production d'énergie renouvelable avec un bâtiment équipé d'une centrale photovoltaïque en toiture qui produira plus de 340 MWh d'électricité verte par an, et des locaux sociaux à énergie positive.

Un bâtiment de 3000 m², intégré dans son environnement paysager avec des façades végétalisées et une architecture tirant partie de la pente naturelle du terrain. L'emplacement a été choisi en zone industrielle de Lavilledieu et éloigné des secteurs résidentiels.



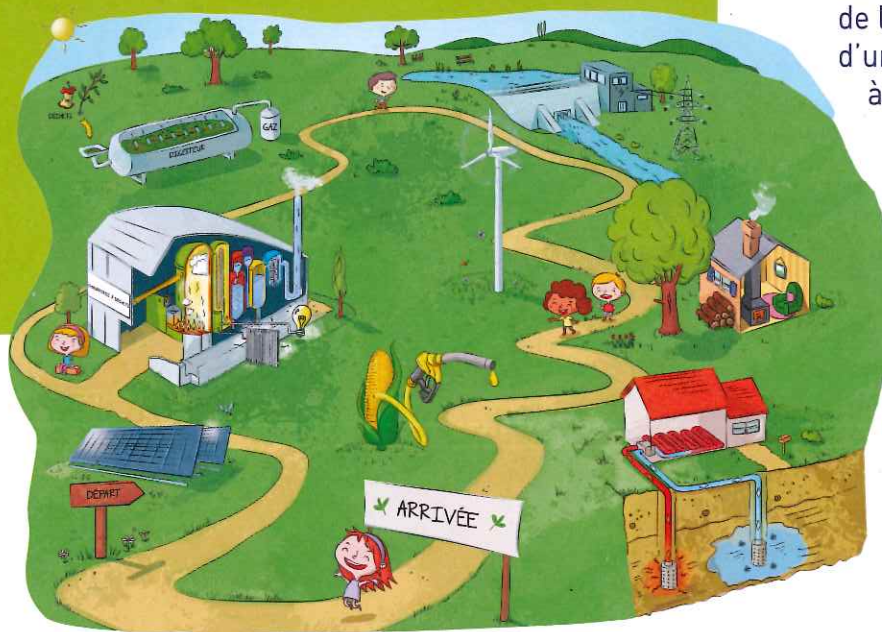
3 filières de valorisation

1 **Valorisation des bois de déchèterie** en combustible dédié à la chaufferie biomasse, pour produire de l'énergie (chaleur).

2 **Production de matières premières secondaires** par le recyclage des plastiques, métaux ferreux et non-ferreux, papiers et cartons.

3 **Valorisation énergétique des déchets ménagers combustibles** pour produire de l'énergie (chaleur, électricité).

Un site vitrine dédié à la protection de l'environnement



Au-delà de sa mission première de traitement des déchets ménagers du sud Ardèche, le Pôle de Valorisation Énergie et Matières est conçu pour faire du site de Lavilledieu un outil de sensibilisation à la protection de l'environnement. Il sera doté d'un parcours de visite donnant à voir l'ensemble du process et proposera une exposition sur la valorisation des déchets.

Par ailleurs, un **Parc des énergies renouvelables** de 3 000 m², pédagogique et ludique, permettra de sensibiliser les visiteurs, notamment scolaires, aux enjeux de la transition énergétique et du développement durable.

Le délégataire : **SUEZ**

Le SICTOBA et le SIDOMSA ont choisi de déléguer **la construction de ce pôle et son exploitation à SUEZ pour 20 ans.**

SUEZ est un leader mondial dans la gestion durable des ressources. Le Groupe fournit des solutions de gestion de l'eau et des déchets qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources et d'améliorer leurs performances environnementales et économiques.

Le Groupe valorise **17 millions de tonnes de déchets par an et produit 3,9 millions de tonnes de matières premières secondaires, ainsi que 7 TWh d'énergie locale et renouvelable.**

Pour construire ce projet de pôle de valorisation énergie et matières, **SUEZ s'est appuyé sur des experts locaux :**

- Thierry Fabre : architecte (Aubenas)
- Betebat : études béton (Aubenas)
- Naldeo : process et maîtrise d'œuvre (Aubenas)
- Rivasi : génie civil et construction (Montélimar)

contacts presse

SIDOMSA

Marion PEYROUSE
04 75 94 33 57
communication@sidomsa.net

SICTOBA

Benoît TAUPENAS
04 75 39 06 99
communication@sictoba.fr

SUEZ

Charlotte PETIT
06 31 22 75 32
charlotte.petit@suez.com

